

Réunion CAP'43 30/04/26

Visite d'entreprise – La Fabrique / CCI Haute-Loire

Lieu : La Fabrique – CCI, Le Puy-en-Velay

Date : 30/04/26

Présents : 22

Intervenants : Pierre, responsable formation à la CCI, accompagné de Sandrine

1. Présentation de La Fabrique

La réunion s'est tenue à La Fabrique, bâtiment de plus de 2 000 m² dédié à la formation.

Le bâtiment a été racheté par la CCI à la Chambre des Métiers en janvier 2024. Les travaux ont été menés en seulement 9 mois, avec une première rentrée en septembre 2024, puis une occupation complète des trois étages en janvier 2025.

Pierre a insisté sur un point fort : le chantier a été confié quasi exclusivement à des entreprises altiligériennes. La Fabrique est donc aussi présentée comme une vitrine du savoir-faire local.

2. Ce que porte la CCI à travers ce lieu

La CCI Haute-Loire compte 28 collaborateurs et intervient auprès des entreprises sur plusieurs volets :

- formation des salariés et dirigeants,
- création et reprise d'entreprise,
- formalités,
- développement,
- international,
- accompagnement RH,

- montée en compétences.

Pierre a rappelé que la CCI agit au plus près du territoire, avec cette idée du “premier ou dernier kilomètre” auprès des entreprises.

L’enjeu n’est pas seulement de former pour former, mais de répondre aux besoins concrets des entreprises locales.

3. Les acteurs présents dans La Fabrique

La Fabrique accueille plusieurs organismes de formation :

- la CCI Formation,
- l’Université Catholique de Lyon,
- DEA Formation,
- d’autres acteurs de la formation.

L’objectif est de créer une mixité de publics : étudiants, alternants, salariés, dirigeants, adultes en reconversion.

Le lieu comprend près de 20 salles, de tailles différentes, certaines modulables, avec possibilité d’accueil pour des réunions, ateliers ou événements professionnels.

4. Présentation de CCI Formation et de l’ISCI

CCI Formation représente le cœur d’activité actuel.

Quelques chiffres donnés :

- environ 1 600 personnes formées en 2025,
- environ 65 000 heures de formation,
- près de 200 formations réalisées,
- plus de 100 formateurs mobilisés.

L’ISCI est l’école de la CCI, fonctionnant en 100 % alternance. Elle compte environ une centaine d’apprenants, répartis dans une dizaine de diplômes.

La pédagogie repose sur l'expérimentation, avec des formateurs issus du terrain plutôt que des enseignants purement théoriques. Pierre a beaucoup insisté sur ce point : former des jeunes ou des adultes qui soient rapidement utiles en entreprise.

5. Les filières développées

Quatre grandes filières ont été présentées :

- commerce et management,
- ressources humaines,
- industrie, notamment soudure et qualité,
- médico-social.

La CCI explique ne pas vouloir ajouter des formations “pour ajouter des formations”, mais construire des parcours en fonction des besoins réels du territoire.

Un exemple a été donné sur la filière RH : des profils très diplômés peuvent arriver en entreprise sans savoir lire une fiche de paie. La CCI souhaite donc former des professionnels plus opérationnels.

6. Ouverture de l'EGC à la rentrée

Pierre a présenté un projet important : l'ouverture de l'EGC à la rentrée de septembre.

Il s'agit d'une école de commerce du réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie, pensée pour les villes moyennes.

Le cursus se déroule sur 3 ans, avec un bachelor visé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

La première année est obligatoirement en formation initiale. L'alternance devient possible à partir de la deuxième année.

Les trois blocs principaux sont :

- commerce,
- gestion,

- marketing.

Un module sera consacré à l'entrepreneuriat et à la reprise d'entreprise.

L'enjeu est clair : former localement des futurs cadres intermédiaires, bras droits de dirigeants, créateurs ou repreneurs d'entreprises.

Pierre a aussi rappelé un point fort : dans les 10 ans à venir, beaucoup d'entreprises vont changer de main ou risquer de disparaître. La formation de repreneurs locaux devient donc un vrai sujet économique.

7. Alternance : un échange fort avec les membres

C'est l'un des moments les plus vivants de la réunion.

Plusieurs échanges ont porté sur les difficultés rencontrées par les entreprises avec certaines écoles ou certains alternants.

Un membre a partagé une expérience compliquée avec une école extérieure, notamment sur la gestion des horaires, des salons professionnels et du cadre légal.

Pierre et Sandrine ont rappelé que l'alternant reste un salarié en formation, pas seulement un élève. Pour eux, l'école doit accompagner l'entreprise, pas la freiner.

Le message principal était clair : les entreprises doivent choisir leur école partenaire, comme elles choisissent un prestataire de confiance.

La CCI met en avant :

- un suivi pendant la période d'essai,
- une proximité avec les employeurs,
- une capacité à recadrer si besoin,
- un accompagnement en cas de difficulté ou de rupture,
- une recherche de cohérence entre les missions confiées et le diplôme préparé.

Un conseil très concret a été donné : prendre un jeune en stage avant de s'engager en alternance. Cela ne garantit pas que tout fonctionnera, mais cela permet souvent de voir rapidement si cela ne fonctionnera pas.

8. Taxe d'apprentissage

Sandrine et Pierre ont rappelé que les entreprises peuvent décider, pour une partie de leur taxe d'apprentissage (13%), quelle l'école ils souhaitent soutenir.

L'enjeu est simple : au lieu de laisser ce choix se faire automatiquement ou par défaut, l'entreprise peut décider de soutenir une école locale.

Pour La Fabrique, cette taxe permet de financer des outils, des formations, des équipements et de renforcer l'ancrage territorial.

9. Parcours dirigeant

La CCI a également présenté un nouveau parcours destiné aux chefs d'entreprise.

Ce parcours répond à un constat fort : beaucoup de dirigeants sont seuls face à leurs chiffres, leurs décisions, leur management et leur stratégie.

Le parcours mélange :

- coaching,
- commerce,
- RH,
- analyse financière,
- juridique.

Il se déroule sur environ 18 jours répartis sur une année scolaire.

L'objectif est aussi de recréer un esprit de promotion entre dirigeants, avec une dynamique proche de ce que l'on peut retrouver dans un réseau comme CAP'43.

10. Intelligence artificielle : un sujet déjà intégré

L'IA a été abordée comme un enjeu majeur pour les formations et les entreprises.

Pierre a expliqué que l'IA ne devait pas remplacer l'esprit critique. Elle doit être utilisée comme un assistant, pas comme un cerveau.

La CCI travaille donc à intégrer l'IA dans ses parcours, tout en formant les jeunes à garder de l'analyse, du recul et du discernement.

Un exemple a été donné autour d'un escape game préparé avec l'IA : les étudiants ont trouvé la solution très vite, ce qui a ouvert une réflexion sur la nécessité de ne pas simplement produire, mais de comprendre, relire, analyser.

Le sujet touche déjà plusieurs métiers : RH, qualité, industrie, gestion, communication, productivité.

11. Ce que les membres CAP'43 peuvent retenir

Cette rencontre a mis en lumière plusieurs opportunités concrètes pour les entreprises du réseau :

- mieux choisir leur école partenaire pour l'alternance ;
- travailler avec une structure locale, proche du terrain ;
- faire appel à la CCI pour former leurs salariés ;
- louer des salles ou organiser des temps professionnels à La Fabrique;
- participer à des jurys ou projets pédagogiques ;
- confier des études de marché à des étudiants ;
- flécher leur taxe d'apprentissage vers une école du territoire ;
- s'intéresser au parcours dirigeant proposé par la CCI.

12. Point marquant de la réunion

Le fil rouge de cette rencontre, ce n'est pas seulement la formation.

C'est la question du lien entre école et entreprise.

Comment former des jeunes utiles sur le terrain ?

Comment éviter le décalage entre théorie et réalité ?

Comment garder les talents en Haute-Loire ?



Comment aider les dirigeants à ne pas porter seuls les sujets de recrutement, de compétences et de transmission ?

La Fabrique apparaît comme une réponse locale à ces enjeux.

13. Clôture

La réunion s'est poursuivie par la visite des locaux : salles de cours, espaces partagés, étages dédiés aux différents organismes.

Un buffet était prévu pour prolonger les échanges entre les membres CAP'43 et les représentants de la CCI.

Les références de Stéphane : Rosé Costières de Nîmes du domaine D'or.
Pour le rouge : IGP Ardèche « la parcelle tordue » du Las de Bagnols.

Les planches ont été réalisées par Chanthy Jolivet « la cuisine de Chanthy »